



Pour une industrie
responsable

Le groupe POLYART® est leader dans la production de papiers et de films de spécialité. Il est issu de la fusion en 2020 des sociétés Arjobex, MDV, Tech Folien et Reisewitz.

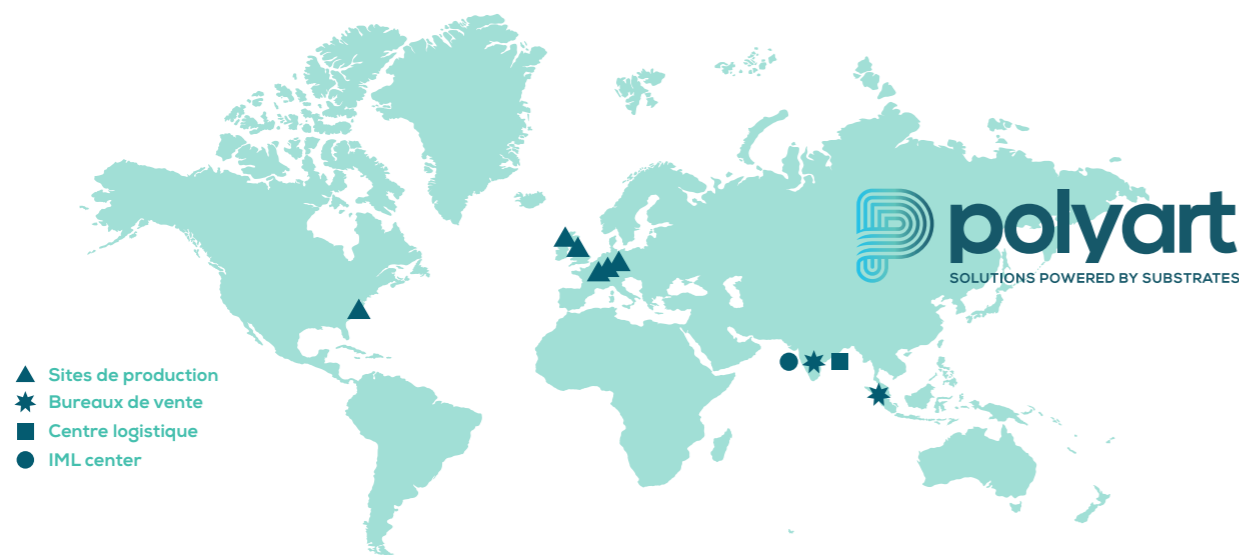
Le groupe Polyart fabrique des films et papiers pour le marché des étiquettes de spécialité (industrielles, décoratives et de sécurité), l'impression numérique, le marché graphique et de la communication visuelle, il développe également des solutions sur mesure.

Avec 280 employés et un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros, le groupe Polyart dispose de 6 sites de production, en France (Arjobex), en Allemagne (MDV et Reisewitz), en Grande-Bretagne (Arjobex et Tech Folien) et aux Etats-Unis (Arjobex).

Le siège social est situé près de Paris en France, et avec trois bureaux de vente à Singapour, Mumbai et Shanghai, le groupe Polyart est une organisation mondiale.

Avec une présence mondiale nous devons nous assurer que nos opérations et produits ont un impact minimal sur l'environnement.

En tant que groupe, Polyart estime que les entreprises aujourd'hui ont un devoir de responsabilité envers leurs employés, l'environnement et la société. C'est pourquoi nous avons placé le développement durable au cœur de notre croissance afin de contribuer à un monde plus durable.



Polyart s'engage à

agir en producteur responsable

réduire son impact sur l'environnement

développer des produits durables et recyclables





Production responsable

Le premier directeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) du groupe a été nommé en octobre 2021, peu après la création du groupe Polyart, en réponse à notre forte implication dans la RSE.

Le groupe Polyart soutient pleinement les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies et adhère entièrement aux 17 objectifs de développement des Nations Unies. En tant qu'entreprise, notre contribution directe à la réalisation de ces objectifs se fait principalement par le biais de l'objectif 12 : Consommation et production responsables.

Des systèmes de gestion environnementale ISO 14001 et autres sont en place depuis de nombreuses années dans la majorité des usines du groupe Polyart et font l'objet d'un audit par un organisme externe accrédité au moins une fois par an.

Les papiers fabriqués par MDV en Allemagne sont accrédités FSC® & PEFC
(MDV FSC® licence n°FSC®-C084527 & PEFC licence n°PEFC/04-31-1666)

En tant que groupe, nous nous sommes engagés à améliorer tous les aspects de notre performance en matière de RSE, en utilisant les évaluations de la société Ecovadis pour piloter et contrôler nos progrès sur une base annuelle.

- Nos 6 sites de production sont actuellement classés par Ecovadis en Bronze, Argent (4) et Or.
- Notre ambition est d'obtenir l'Or pour tous les sites d'ici 2024.

Outre l'évaluation annuelle d'Ecovadis, nos performances ESG sont évaluées par un organisme tiers indépendant conformément aux normes SASB.

Dans un souci de transparence vis-à-vis de toutes les parties prenantes, notre rapport sur les performances ESG ainsi que les scores globaux et certifications Ecovadis sont accessibles au public sur notre site web.



Réduire notre empreinte carbone

En tant que fabricant de supports d'impression en papier et plastique, notre impact sur l'environnement est significatif. Dans le cadre de notre système de gestion environnementale, nous évaluons régulièrement notre impact sur l'environnement et prenons des mesures pour l'atténuer.

Le groupe Polyart s'est engagé à réduire l'empreinte carbone de tous ses produits et s'emploie activement à déterminer cette empreinte.

L'objectif du groupe est de réduire de 20 % l'empreinte des émissions de scope 1 et 2 de toutes nos gammes de produits d'ici à 2027. L'année 2021 étant l'année de référence.

Des progrès significatifs ont été réalisés en 2022 pour atteindre notre objectif de réduction de 20 % d'ici à 2027.

Scope 1 & 2 Émissions de kg CO₂ par unité produite

	Unités	2021	2022	Réduction
Arjobex Europe	Tonnes	697	616	11.6%
Arjobex America	Tonnes	1047	986	5.8%
Tech Folien	Tonnes	122	111	9.0%
MDV	1000 m ²	21.53	20.36	5.4%
Reisewitz	1000 m ²	114.4	114	0.3%

Actuellement cela se limite aux émissions de scope 1 et 2, mais lorsque nous aurons le contrôle sur nos émissions de scope 1 et 2, nous nous engageons à évaluer et à réduire nos émissions de scope 3 en partenariat avec nos fournisseurs.

En 2023, notre usine qui fabrique le papier synthétique Polyart au Royaume-Uni a changé de fournisseur d'énergie pour un fournisseur d'énergie renouvelable certifié, ce qui réduira considérablement les émissions d'Arjobex Europe dès 2023.

Une gamme unique de papiers et papiers synthétiques durables et recyclables

Nous nous engageons à ouvrir la voie dans notre secteur en ce qui concerne les supports d'impression durables. Pour illustrer cet engagement, nous fournissons et développons de nouveaux produits qui contiennent à la fois du plastique recyclé post-industriel et post-consommation et du papier recyclé.

Nos nouvelles gammes de produits offrent des solutions écologiques uniques en matière de films d'impression et de papiers :

r-Polyart®, le premier papier synthétique contenant 30 % de déchets post-consommation.

Polyart® IML, la solution d'étiquetage durable qui facilite le recyclage des conteneurs.

r-Fluolux®, leader européen des papiers fluorescents fabriqués à partir de papier recyclé.

Fiberskin®, un papier biodégradable et recyclable résistant aux intempéries pour les applications extérieures. Certifié conforme aux exigences de la norme EN 3432:2000 pour la compostabilité et de la norme ISO 14851:2019 pour la biodégradabilité aérobie.

Produits papetiers certifiés FSC® (FSC-C084527) produits par MDV en Allemagne.

Depuis sa certification initiale en 2010, MDV a été en mesure d'augmenter continuellement la part des produits papetiers certifiés FSC® de 3,5 % en 2012 à 72 % de la production en 2022.

Certification APR* de la gamme de papiers synthétiques Polyart :

- En 2022, le Polyart couché et non couché pour des étiquettes IML et auto-adhésives ont été testés par un laboratoire tiers indépendant conformément au protocole APR standard de l'industrie pour la recyclabilité des conteneurs PEHD.
- Les deux produits sont conformes au protocole HDPE -CG01 d'APR.

La certification Recyclclass de la gamme de papiers synthétiques Polyart en Europe sera achevée en 2023.

* APR : (Association Américaine des recycleurs de matières plastiques)





Nos objectifs

2023

Fixer des objectifs de réduction de l'empreinte carbone à l'échelle du groupe.
 Certification Recyclclass de la gamme Polyart® en Europe
 Qualification de sources alternatives de Plastique recyclé post consommation.
 Évaluation Ecovadis du groupe Polyart.

2024

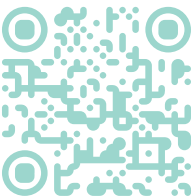
Obtenir la médaille d'or Ecovadis pour toutes les sociétés du groupe Polyart.
 Extension de la gamme r-Polyart à 2 m de laize pour le marché de l'adhésif.

2025

Évaluation des objectifs de réduction des émissions Scope 3.

2027

Réduction des émissions Scope 1 et Scope 2 de tous les produits du groupe Polyart de 20% d'ici 2027



www.polyart.com

